SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD TRIMESTRE N°4 OCTOBRE - DECEMBRE 2024

LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les niveaux de fond sont en baisse par rapport au précédent trimestre.

Les niveaux de pointe sont en baisse sur l'ensemble du réseau de mesures du Sud.

Aucun dépassement de seuil n'a été mesuré.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	0	0	0
Moyenne horaire maximale	2	49	36
Moyenne journalière maximale	1	26	5
Dépassement VLHPE		0	0
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont en stable à la Base Vie ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	1		
Moyenne horaire maximale	11		
Moyenne journalière maximale	2		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Concernant les oxydes d'azote, les concentrations de pointe sont en baisse sur la station des Utilités.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		0	4
Moyenne horaire maximale		22	75
Moyenne journalière maximale		7	23

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Les concentrations de fond sont stable sur l'ensemble des stations. Les niveaux de pointe en poussières fines PM_{10} sont en baisse par rapport au trimestre précédent aux Utilités

Aucun dépassements de la valeur limite journalière ont d'ailleurs été enregistrés.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	16	nc	13
Moyenne horaire maximale	77	35	42
Moyenne journalière maximale	27	19	21
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 μg/m³ en moyenne sur 1h glissante (5)	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m³ en moyenne sur 1h glissante	50 μg/m³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 μg/m³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m³ en moyenne sur 3h consécutives	75 μg/m³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m³ en moyenne horaire(1)	200 µg/m³ en moyenne horaire(3)	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m³ en moyenne journalière(2)	-	50 μg/m³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) Å ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) Å ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) Å ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) Å ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) Å ne pas dépasser plus de 9h/an